



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

Fournisseurs d'accélération de capital

2024/02/CAP

Source de financement : [Fonds fiduciaire de l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale \(CAFI\)](#)

Date de publication : 4 juillet 2024

Date limite de réponse : 4 août 2024

Table de matières

1. JUSTIFICATION	2
2. CONTEXTE	2
3. DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT MIXTES	4
4. CONDITIONS GENERALES	5
Annexe 1	7
Formulaire d'expression d'intérêt	7



1. JUSTIFICATION

L'Afrique centrale est confrontée à un défi environnemental pressant : la déforestation. Les vastes activités d'exploitation forestière dans la région contribuent de manière significative aux émissions de dioxyde de carbone, exacerbant le changement climatique et mettant en danger des écosystèmes vitaux. La nécessité urgente de freiner la déforestation souligne l'importance d'initiatives telles que CAFI. La déforestation en Afrique centrale a des conséquences importantes sur les émissions de dioxyde de carbone et le changement climatique.

L'Afrique centrale est un « émetteur négatif » de carbone, et la RDC à elle seule est capable d'absorber jusqu'à deux tiers des émissions de carbone africaines chaque année. Malgré son rôle vital de puits de carbone, les taux de déforestation ont été alarmants, avec une perte estimée à environ un demi-million d'hectares de couvert arboré par an. Les forêts du pays sont le deuxième plus grand réservoir de carbone au monde, stockant entre 25 et 30 milliards de tonnes de carbone¹². Toutefois, le changement d'affectation des terres et les activités forestières ont entraîné une augmentation des émissions de carbone, 91 % des émissions totales en 2018 étant attribuées à ces activités. L'agriculture à petite échelle, en particulier par les petits exploitants, est identifiée comme le principal moteur de la déforestation en Afrique centrale, soulignant la nécessité de solutions adaptées qui répondent aux défis uniques posés par les activités de déforestation à petite échelle plutôt que de se concentrer uniquement sur les grandes entreprises³.

Les forêts du bassin du Congo, y compris celles de la RDC, jouent un rôle crucial dans la séquestration du carbone au niveau mondial. La protection de ces forêts pourrait permettre de préserver d'importantes quantités de carbone et de contribuer à l'atténuation du changement climatique. La valeur de l'élimination du carbone de ces forêts est estimée à des milliards de dollars par an, ce qui souligne l'importance des efforts de conservation dans la région⁴⁵. Ces défis persistent en raison du manque d'alternatives à la culture sur brûlis et au charbon de bois, de la croissance démographique, de la faible gouvernance forestière, des pratiques d'exploitation forestière illégales et de l'incapacité des politiques existantes à prévenir efficacement la déforestation.

2. CONTEXTE

Les efforts de lutte contre la déforestation comprennent des initiatives telles que l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI). Créée en 2015, CAFI est une initiative multipartite visant à réduire les émissions dues à la déforestation, à

¹ https://wwfeu.awsassets.panda.org/downloads/congo_forest_cc_final_13nov07.pdf

² <https://www.cgdev.org/publication/how-much-should-world-pay-congo-forests-carbon-removal>

³ <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S026483723003885>

⁴ <https://www.elibrary.imf.org/view/journals/002/2022/211/article-A001-en.xml>

⁵ <https://www.washingtonpost.com/climate-environment/interactive/2021/congo-peatlands-carbon-emissions/>



préservé la biodiversité et à améliorer le niveau de vie des populations rurales dans le bassin du Congo. Elle prend la forme d'un partenariat collaboratif entre les bailleurs de fonds et les pays en développement partenaires, réunissant un large éventail de parties prenantes.

L'initiative implique un Fonds d'affectation spéciale multipartenaires (MPTF), le Fonds CAFI, qui est financé par des dons de donateurs bilatéraux, le Bureau du Fonds d'affectation spéciale multipartenaires des Nations unies (MPTFO) faisant actuellement office de secrétariat pour le fonds, en fournissant du personnel, des services administratifs et d'autres services de secrétariat. En outre, le MPTFO fait office d'administrateur (agent administratif ; AA) pour le Fonds. En tant que fonds de transfert, les projets sont mis en œuvre par diverses organisations de mise en œuvre (OI), notamment des agences des Nations unies, la Banque mondiale, des organismes de coopération bilatéraux et des ONG internationales. Le Secrétariat et l'agent administratif sont tous deux supervisés par le Conseil d'administration (CA), mais ils travaillent dans le cadre des règles du MPTFO sur les Fonds fiduciaires hébergés par l'ONU.

La théorie du changement de CAFI définit deux impacts auxquels CAFI cherche à contribuer :

- 1) La réduction l'absorption des émissions provenant du secteur de la forêt et de l'utilisation des terres, mesurée en tonnes d'équivalent CO2,
- 2) les co-bénéfices du développement, mesurés à l'aide de divers indicateurs.

Les financements sont variés, allant de l'agriculture et de l'aménagement du territoire à des facteurs plus indirects tels que la planification familiale, en passant par l'énergie.

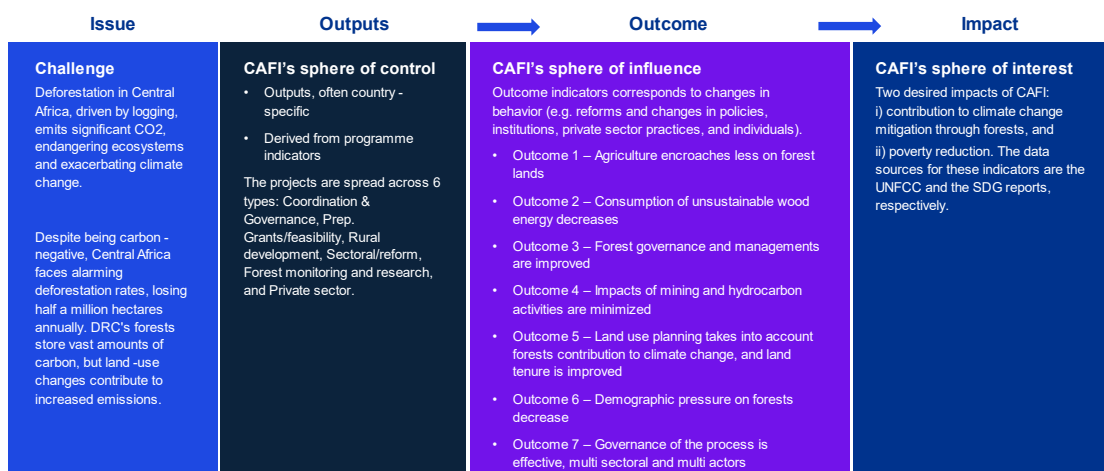


Figure 1: Théorie du changement de CAFI ⁶

⁶ Information, en anglais, adaptée du « CAFI Results Framework 2019 »



3. DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT MIXTES

Depuis sa création en 2015, CAFI a connu des changements considérables en termes de portée et de niveau d'ambition. CAFI compte désormais un plus grand nombre de bailleurs, qui ont mis en commun des montants de plus en plus importants de fonds, et le nombre de partenaires de mise en œuvre a augmenté, tout comme la gamme de projets mis en œuvre. En travaillant avec des partenaires de mise en œuvre, CAFI a été en mesure d'étendre ses activités à de nouveaux types d'opérations tels que le financement d'un Fonds de défi⁷ et le financement du Fonds du secteur privé &Green.

À l'avenir, CAFI prévoit de poursuivre son expansion, en particulier dans le domaine de l'engagement du secteur privé. Afin d'améliorer la responsabilité, l'efficacité, la performance et, en fin de compte, l'impact du Fonds, CAFI souhaite élargir les types d'activités mises en œuvre, les types de partenaires de mise en œuvre et le rôle du secteur privé dans les opérations de CAFI. Les parties prenantes de CAFI ont pris conscience que l'expertise et le financement du secteur privé sont essentiels pour atteindre les objectifs de CAFI. C'est dans cette optique qu'un guichet secteur privé de 100 millions USD a été lancé en 2023, avec un appel à propositions distinct dédié aux projets impliquant le secteur privé⁸.

Accroître la participation des acteurs du secteur privé. Le secteur privé joue un rôle important dans le défi de la déforestation, à la fois parce qu'il contribue au problème (exploitation forestière, déforestation) et parce qu'il peut apporter des solutions (financement, amélioration de la productivité des terres agricoles, offre d'énergies de cuisson alternatives au charbon de bois, etc.) S'il est important de travailler avec le gouvernement et la société civile, le fait de modifier les incitations et les opportunités du secteur privé garantit la durabilité à long terme et l'apparition de nouveaux modèles. CAFI souhaite fournir un financement aux acteurs du secteur privé pour orienter leurs investissements et leur expertise vers les objectifs de CAFI. Ce financement pourrait prendre la forme d'investissements à but lucratif, d'une réduction des risques par le biais d'un financement mixte, de subventions ou d'autres modalités. Il pourrait également s'agir de soutenir les entreprises sociales qui appliquent des stratégies commerciales pour maximiser l'impact social parallèlement aux bénéfices des copropriétaires, ou qui réinvestissent leurs bénéfices dans une mission sociale ou environnementale forte afin de créer des avantages pour les personnes et la planète et d'atteindre les objectifs de CAFI. Les mécanismes potentiels pourraient inclure :

- a. **Fournir des investissements**, des prêts, des subventions ou d'autres instruments directement aux entreprises privées et sociales.
- b. **Fournir un soutien** par le biais d'institutions financières de développement ou d'autres intermédiaires publics.

⁷ <https://www.uncdf.org/fr/article/5769/le-programme-dincubation/fonds-de-dfis-pour-la-cuisson-propre-en-rdc>

⁸ <https://www.cafi.org/fr/cafi-lance-un-appel-manifestations-dinteret-pour-faciliter-les-investissements-privés-dans-la>



- c. **En finançant l'environnement habitant**
- d. **Une utilisation plus efficace des ressources des bailleurs.** CAFI est actuellement limitée au financement par le biais de subventions. Cependant des modalités parfois plus efficaces existent, notamment :
- i. Mélanger les fonds avec des capitaux privés, financer des instruments de réduction des risques, ou autres⁹. En réduisant les risques ou en tirant parti des financements privés (ou des financements des institutions de financement du développement à but lucratif), les financements de CAFI pourraient mobiliser des financements privés supplémentaires, ce qui signifie en pratique que chaque dollar financé par les bailleurs a une plus grande valeur. Un exemple de proposition concrète concerne les obligations forestières¹⁰.
 - ii. Paiement basé sur les résultats. Des instruments de financement tels que le paiement des services environnementaux (PSE) ont été proposés, dans le cadre desquels CAFI ne verse des fonds qu'en cas de réalisation avérée des objectifs. Cela a pour effet de transférer le risque de la mise en œuvre au partenaire plutôt qu'à CAFI.
 - iii. Investissements à rendement financier. Les fonds peuvent recourir à des instruments autres que les subventions, tels que la dette et les fonds propres, afin d'obtenir un meilleur rendement pour chaque dollar dépensé¹¹.

Afin d'atteindre les objectifs et de répondre aux exigences énumérées ci-dessus, les parties prenantes de CAFI cherchent à s'associer avec des entités à but non lucratif qui ont l'expertise et les antécédents nécessaires pour établir et gérer des véhicules de financement mixte ainsi qu'une gamme d'activités de soutien du secteur privé et des entreprises sociales, comme décrit ci-dessus.

4. CONDITIONS GENERALES

Les candidatures sont ouvertes aux organisations à but non lucratif, y compris les organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations intergouvernementales. Les candidats seront évalués sur leur capacité à :

- Développer de nouveaux fonds et des mécanismes de

⁹ <https://www.ifc.org/content/dam/ifc/doc/mgrt/2023-03-dfi-bcf-joint-report.pdf>

¹⁰ Voir par exemple : <https://www.ifc.org/content/dam/ifc/doc/2022/article-forests-bond-doc.pdf>

¹¹ Voir par exemple comment le GEF utilise d'autres instruments que des dons : <https://www.thegef.org/what-we-do/topics/non-grant-instrument>



financement innovants (25 points) – Parties A et B

- Mettre en place des systèmes de gouvernance crédibles, efficaces et inclusifs (25 points) – Parties A et B
- Acquérir et déployer une assistance technique et des services en temps opportun pour répondre aux besoins des pays conformément aux normes de l'ONU (10 points) – Partie C
- Déployer des capitaux par le biais de subventions remboursables ou convertibles afin de fournir un capital patient aux initiatives stratégiques de CAFI (20 points) – Partie C
- Mettre en place des mécanismes pour déployer des financements concessionnels (prêts, fonds propres et garanties) aux entreprises sociales ou aux entités à but lucratif. (20 points) – Partie C

Calendrier et processus de soumission

Etapes	Dates / Processus
1. Publication de l'AMI	4 juillet 2024
2. Date limite de soumissions de manifestations d'intérêt	4 août 2024
3. Examen des manifestations	août - septembre 2024
4. Transmission des décisions	octobre 2024

Les parties intéressées sont invitées à soumettre toute question de clarification à eo.cafi@undp.org. Les questions et les réponses seront publiées sur le site web de CAFI.



Annexe 1

Formulaire d'expression d'intérêt

Questionnaire destiné aux organisations souhaitant soumettre une manifestation d'intérêt

I. Présentation générale :

Nom de l'organisation	
Mission de l'organisation	
Quand et où avez-vous été enregistré en tant qu'organisation à but non lucratif ?	
Décrivez la structure de gouvernance de votre organisation	
Avez-vous été considéré comme une organisation à faible risque par les Nations unies ou d'autres donateurs concernés ?	

2. Votre organisation a-t-elle une expérience dans l'un des six pays couverts par l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale et a-t-elle la capacité juridique d'opérer dans l'un de ces pays ?

Afrique	
République démocratique du Congo	<input type="checkbox"/>
République du Congo	<input type="checkbox"/>
Guinée équatoriale	<input type="checkbox"/>
République centrafricaine	<input type="checkbox"/>
Cameroun	<input type="checkbox"/>
Gabon	<input type="checkbox"/>



3. Votre organisation a-t-elle de l'expérience dans la mise en place et l'hébergement de facilités/instruments d'investissement avec une structure de gouvernance dédiée pour le compte de donateurs/investisseurs externes dans l'espace des entreprises sociales et/ou des investissements d'impact à but lucratif ? (Résumé en 250 mots)
4. Combien de temps faudrait-il pour mettre en place une telle structure, avec une petite équipe d'environ 5 personnes, plus les ressources administratives. Les membres de l'équipe doivent impérativement être francophones et anglophones. (Résumé en 250 mots)
5. Quels sont les frais de gestion que votre organisation facture pour (a) les services d'assistance technique, (b) les frais de conception de fonds, ou (c) le déploiement d'instruments financiers (quasi-fonds propres, prêts, garanties) ? Avez-vous une liste de prix pour les services/transactions fournis ?
6. Votre organisation a-t-elle développé en interne et mis en œuvre des solutions de financement mixte telles que des fonds d'investissement à impact ou des structures ad hoc, ou a-t-elle été impliquée d'une manière ou d'une autre dans de telles initiatives ? Ces solutions ont-elles été développées avec / pour différents gestionnaires d'actifs ? Si votre organisation n'a pas encore mis en œuvre de solutions financières innovantes, vous pouvez également décrire des solutions au stade du concept. (Résumé en 250 mots)
7. Votre organisation a-t-elle développé en interne et mis en œuvre des solutions de paiement innovantes telles que les paiements basés sur les résultats ou les paiements pour les services écosystémiques ? Si votre organisation n'a pas encore mis en œuvre de solutions financières innovantes, vous pouvez également décrire des solutions au stade du concept (résumé en 250 mots).



II. Description du domaine d'expertise spécifique pertinent

**Les réponses aux questions spécifiques peuvent être laissées vides lorsqu'elles ne concernent pas votre domaine d'expertise principal.*

A. Cadre pour le développement des fonds / « Special Purpose Vehicles » (SPV)

8. Donnez un aperçu des critères et des étapes que votre organisation applique lors de la conception de nouvelles solutions de financement mixte (fonds ou SPV). (250 mots maximum)
9. Donner un aperçu des critères appliqués par votre organisation pour évaluer les besoins d'assistance technique des entreprises ou des entreprises sociales, y compris la correction des déficiences ESG, et l'optimisation des opportunités de création de valeur à travers l'impact et/ou les besoins d'accélération du capital (financement concessionnel). (250 mots maximum)
10. Donnez un aperçu de l'expérience de l'organisation en matière d'approvisionnement en solutions commerciales pour lutter contre les facteurs de déforestation. (250 mots maximum)
11. Fournir une vue d'ensemble des réseaux d'experts et de partenaires existants qui ont fait leurs preuves pour mettre en œuvre des solutions innovantes de financement mixte. (250 mots maximum)

B. Expérience en matière de solutions innovantes et de développement de la filière en rapport avec l'approche CAFI

Pour démontrer votre expérience en matière d'accélération du capital, veuillez compléter le tableau 2. Fournissez des informations sur les types de fonds, de structures d'accueil ou de solutions de financement concessionnel (par exemple, des prêts, des garanties, des prises de participation) que l'organisation a structurés. Ces informations peuvent inclure les projets en cours.

Table 1 : Expérience avec le Développement d'un Fonds / SPV

Secteur	Pays	Mois, année(s) soutenu	Nombre d'employés	Revenue (USD)	Investissement atteint ou cherché (USD)
Fonds #1					
Description de la conception et de l'assistance technique (150 mots maximum)					
<p><i>Décrivez une solution (en 1 ou 2 phrases). Poursuivre avec une liste détaillée de l'assistance technique spécifique fournie pour augmenter l'impact environnemental et social, ainsi que pour accroître la viabilité des entreprises et des investissements. Indiquez toute organisation partenaire qui a pu soutenir l'assistance technique. Un lien vers le site web de la solution peut également être inclus. Supprimer ce texte d'orientation lors de la soumission.</i></p>					
SPV #2					
Description de la conception et de l'assistance technique (150 mots maximum)					
Entreprise #3					
Description de la conception et de l'assistance technique (150 mots maximum)					

Table 2 : Expérience en matière de déploiement de financements concessionnels

Prêts concessionnels (200 mots maximum)
<ul style="list-style-type: none">• <i>Décrivez les antécédents de votre organisation en matière d'octroi direct ou indirect de prêts concessionnels à des entités à but lucratif, y compris les types de projets financés, le portefeuille total de prêts et tout indicateur clé de performance tel que les rendements financiers, les taux de défaillance et le recouvrement des prêts.</i>• <i>Si l'organisation n'a pas d'expérience dans cette forme de financement concessionnel, cette section est à laisser vide.</i>
Fonds (200 mots maximum)
<ul style="list-style-type: none">• <i>Donnez un aperçu de l'expérience de votre organisation en matière d'investissements directs ou indirects dans des entités à but lucratif. Précisez les types d'entreprises et de secteurs dans lesquels vous avez investi, le montant des investissements et la manière dont les prises de participation ont été utilisées pour accroître l'impact positif et atténuer les risques.</i>• <i>Décrivez l'approche de votre organisation en matière de gestion d'un portefeuille d'actions, y compris les processus de sélection, de suivi et de soutien des entreprises du portefeuille. Comment votre organisation s'engage-t-elle auprès des équipes de gestion et fournit-elle des services à valeur ajoutée pour améliorer le succès des investissements ?</i>• <i>Si l'organisation n'a pas d'expérience avec cette forme de financement concessionnel, cette section est à laisser vide.</i>
Garanties (200 mots maximum)
<ul style="list-style-type: none">• <i>Portefeuille de garanties et historique : Décrivez l'expérience de votre organisation dans l'offre directe ou indirecte de garanties financières à des entités à but lucratif, y compris les types de garanties fournies, les secteurs couverts et l'exposition totale aux garanties. Inclure des indicateurs de performance clés tels que les taux de défaillance et l'historique des demandes d'indemnisation.</i>• <i>Impact et services à valeur ajoutée : Décrivez comment votre organisation soutient les entités à but lucratif au-delà de la fourniture de garanties financières. Indiquez les services supplémentaires offerts pour renforcer l'impact des garanties, tels que l'assistance technique, le renforcement des capacités ou les possibilités de mise en réseau.</i>• <i>Si l'organisation n'a pas d'expérience avec cette forme de financement concessionnel, cette section est à laisser vide.</i>

C. Organisation opérationnelle pour fournir des services à CAFI et à ses partenaires

Donnez un aperçu des processus et de la structure opérationnelle de votre organisation pour fournir une assistance technique aux organisations à but non lucratif, aux entreprises sociales et/ou aux entités à but lucratif d'une manière efficace, réactive et opportune.

Aperçu des processus (200 mots maximum) :
<ul style="list-style-type: none">• <i>Décrivez le processus de votre organisation pour l'acquisition de compétences et de services divers. Quels critères utilisez-vous pour identifier et engager des experts ?</i>• <i>Décrivez les délais généralement nécessaires à l'obtention de services pour une entité à but lucratif, depuis la demande initiale jusqu'à la fourniture des services.</i>
Assurance qualité et évaluation (200 mots maximum) :
<ul style="list-style-type: none">• <i>Comment votre organisation s'assure-t-elle de la qualité et de la pertinence des services fournis ?</i>• <i>Décrivez votre processus d'évaluation de l'impact et des résultats de ces projets.</i>
Organisations partenaires (200 mots maximum) :
<ul style="list-style-type: none">• <i>Fournissez une liste des organisations partenaires avec lesquelles vous avez travaillé pour fournir une assistance technique et des services.</i>• <i>Décrivez les rôles et les contributions de chaque organisation partenaire dans vos projets.</i>
Gestion et coordination du projet (200 mots maximum) :
<ul style="list-style-type: none">• <i>Quel type de gouvernance interne votre organisation peut-elle mettre en place pour le fonds ou l'entité ad hoc ?</i>• <i>Comment votre organisation assure-t-elle la coordination avec les organisations partenaires et les parties prenantes dans la mise en œuvre des projets ?</i>• <i>Décrivez votre approche de la gestion simultanée de plusieurs projets et partenariats.</i>
Adaptabilité et réactivité (200 mots maximum) :
<ul style="list-style-type: none">• <i>Comment votre organisation s'adapte-t-elle à l'évolution des besoins ou aux défis inattendus au cours des projets d'assistance technique ?</i>• <i>Décrivez un cas où vous avez dû adapter vos processus ou vos délais pour répondre aux besoins spécifiques d'un client.</i>

Fournissez une vue d'ensemble de la voie suivie par votre organisation pour fournir des financements concessionnels à des entités à but lucratif, des processus d'évaluation des risques et de la mise en place opérationnelle pour fournir une assistance technique aux entités à but lucratif de manière efficace, réactive et opportune.

Aperçu des services de financement concessionnel (200 mots maximum) :

- *Décrivez les types de services de financement concessionnel offerts par votre organisation (par exemple, les prêts, les garanties, les investissements).*
- *Quels sont les critères d'éligibilité pour les entreprises à but lucratif qui recherchent des services de financement concessionnel auprès de votre organisation ?*

Capacité et sources de financement (200 mots maximum) :

- *Quelle est la capacité actuelle de votre organisation à fournir des services de financement concessionnel (par exemple, capacité de prêt annuelle, fonds sous gestion) ?*
- *Décrivez vos sources de financement. Comment votre organisation maintient-elle une réserve de fonds stable pour soutenir les services de financement concessionnel ? Quelles sont vos capacités de collecte de fonds pour les nouvelles initiatives de financement mixte ?*

Évaluation et gestion des risques (200 mots maximum) :

- *Décrivez votre approche de l'évaluation et de la gestion des risques associés à la fourniture de services de financement concessionnel.*
- *Décrivez le processus de diligence raisonnable que votre organisation utilise lorsqu'elle évalue des entreprises à but lucratif pour des services de financement concessionnel.*

Efficacité et rapidité (200 mots maximum) :

- *Décrivez le processus et le calendrier de demande de services de financement concessionnel auprès de votre organisation.*
- *Comment votre organisation assure-t-elle l'efficacité et la rapidité du traitement des demandes et du décaissement des fonds ?*

Organisations partenaires (200 mots maximum) :

- *Listez les organisations partenaires avec lesquelles vous travaillez pour mettre en œuvre des services de financement concessionnel.*
- *Décrivez les rôles et les contributions de ces partenaires dans vos projets.*

Services d'appui et de conseil aux clients (200 mots maximum) :

- *Quels sont les services d'appui et de conseil que votre organisation offre aux entreprises à but lucratif pendant la durée d'un projet de financement concessionnel ?*
- *Décrivez votre approche pour établir des relations à long terme avec les clients et les soutenir au-delà de la phase de financement initiale.*

Conformité et normes éthiques (200 mots maximum) :
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Comment votre organisation assure-t-elle le respect des normes juridiques et éthiques dans la fourniture de services de financement concessionnel ?</i> • <i>Décrivez toutes les certifications ou accréditations que votre organisation détient en rapport avec les services de financement concessionnel.</i>
Organigramme
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Fournissez une représentation visuelle des voies d'accès, des partenaires et des flux financiers de l'organisation pour la fourniture de financements concessionnels.</i>

D. Capacité à contrôler l'impact environnemental et social

Donnez un aperçu de la manière dont votre organisation contrôle l'impact environnemental, social et financier. (250 mots maximum)

- *Décrivez l'expérience de l'organisation en matière de réalisation de données de base et de suivi des indicateurs d'impact environnemental, social et financier.*
- *CAFI a développé au cours des huit dernières années une série de politiques d'impact environnemental et social, listez des exemples pertinents où vous avez intégré des politiques de partenaires spécifiques et leur rôle dans le suivi et l'évaluation du portefeuille.*

E. Parrainage par ou relation avec un partenaire stratégique de CAFI

Fournir une vue d'ensemble de la collaboration avec les partenaires stratégiques existants de CAFI (250 mots maximum)